

Le sens de la mesure. Le nombre d'homosexuel/les dans les enquêtes sur les comportements sexuels et le statut de groupe minoritaire

The Meaning of Measurement. The Number of Homosexuals in Surveys on Sexual Behavior and the Status of Minority Groups

Brigitte LHOMOND

Volume 29, numéro 1, printemps 1997

Homosexualités : Enjeux scientifiques et militants

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/001435ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/001435ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (imprimé)

1492-1375 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

LHOMOND, B. (1997). Le sens de la mesure. Le nombre d'homosexuel/les dans les enquêtes sur les comportements sexuels et le statut de groupe minoritaire. *Sociologie et sociétés*, 29(1), 61–69. <https://doi.org/10.7202/001435ar>

Résumé de l'article

Différentes estimations du nombre d'homosexuel/les ont été produites par les enquêtes sur les comportements sexuels, dans divers pays, depuis près d'un siècle et, récemment, en lien avec l'épidémie de sida. Cette question du nombre, qui concerne à la fois les homosexuel/les qui y cherchent une force et l'ensemble social qui peut craindre un danger, est plus politique que scientifique. Elle s'articule à la question des " causes " de l'homosexualité et au statut des homosexuel/les comme membres d'un groupe minoritaire, statistiquement et sociologiquement.

Le sens de la mesure

Le nombre d'homosexuel/les dans les enquêtes sur les comportements sexuels et le statut de groupe minoritaire*



BRIGITTE LHOMOND

« Il y a 2 556 596 pédés dans la région de New York. » Ainsi débute le roman de Larry Kramer, *Faggots*, publié en 1978 : par une comptabilité¹. Aujourd'hui Larry Kramer, cofondateur du Gay Men's Health Crisis et de Act Up déclare, après la publication aux États-Unis de l'enquête de l'Institut Alan Guttmacher qui établit à 1 % la proportion d'hommes qui se déclarent « exclusivement » homosexuels : « *Clinton se bougera pour 10 % de la population, pas pour 1 %* » (cité par *Globe Hebdo*, 12/18 mai 1993). Cet intérêt pour les chiffres, cette volonté de savoir « combien il y en a » ou « combien sommes-nous », n'est pas l'apanage de Larry Kramer, ni des récents mouvements homosexuels, ni des chercheurs en sciences sociales travaillant sur la sexualité et le sida.

En 1903, à ma connaissance pour la première fois, Magnus Hirschfeld, médecin allemand, cofondateur en 1886 du premier mouvement homosexuel, le Wissenschaftlich Humanitäre Komitee (WHK), commence une enquête quantitative qui vise à connaître le pourcentage d'hommes homosexuels en Allemagne. Les deux échantillons d'Hirschfeld, 3000 étudiants d'une école technique et 5000 ouvriers métallurgistes, sont soumis à une seule question : Sont-ils attirés uniquement par des femmes, par les deux sexes ou par des hommes ? « *Le pourcentage d'homosexuels parmi les étudiants qui ont répondu à l'enquête est de 1,5 %, celui des bisexuels de 4,5 %. Parmi les ouvriers métallurgistes, 1,15 % sont homosexuels, 3,19 % bisexuels* » (Wolff, 1986, p. 59). Ces résultats furent à l'époque contestés par Moll, un collègue d'Hirschfeld, comme trop élevés. Freud, par contre, les reprend : « *Les invertis sont certainement fort nombreux, encore qu'il soit difficile de les identifier* », écrit-il dans *Trois essais sur la théorie de la sexualité*, où il renvoie à un article d'Hirschfeld de 1904 (Freud, 1962, p. 19). Pour Hirschfeld, il existe, quel que soit le pays, la culture et l'époque, un nombre constant d'homosexuel/les ; cette position est liée à sa définition de l'homosexualité comme catégorie

* Ce texte est une version développée d'une communication au colloque « Cent ans de sociologie : rétrospective et prospective », Paris, La Sorbonne, 21-25 juin 1993. Je remercie Michaël Bochow, Jeanne Favret-Saada et Colette Guillaumin pour leur lecture attentive et leurs commentaires.

1. On retrouve cette même volonté de compter dans l'affiche faite par le dessinateur COPI pour présenter les candidats homosexuels aux élections législatives de 1978 en France ; sous le titre « Jouons aux élections avec les pédés », ses deux personnages, le canard et la dame, discutent : Le canard : « *Je suis candidat. Nous sommes quatre millions en France. Avec la proportionnelle, nous serions trente députés.* » La dame : « *Trente députés canards ?* » Le canard : « *Mais non, voyons, homosexuels !* » La dame en voix off : « *De mon temps on les mettait au four.* »

« naturelle », intermédiaire entre celle d'homme et de femme, un « troisième sexe » en somme (Lhomond, 1991a). Il cherche à fixer au plus juste cette proportion. Un autre facteur rend nécessaire, pour lui, de « donner un chiffre » : la lutte pour l'abrogation du paragraphe 175 qui criminalise, en Allemagne, les relations sexuelles entre hommes. Cette lutte constitue un objectif constant du WHK, allié dans ce combat à une large fraction des milieux scientifiques, littéraires et politiques (Lauritsen & Thorstad, 1974).

Une constatation s'impose. Comme la loi allemande, ces enquêtes ne s'intéressent pas aux femmes homosexuelles. Alors que la théorie d'Hirschfeld des « types intermédiaires » s'applique aux deux sexes, alors que le WHK est un mouvement censément mixte, les chiffres sont donnés pour les seuls hommes. Pression des conditions légales qui ne criminalisent que l'homosexualité masculine, désintérêt scientifique et politique pour un groupe peu visible et peu puissant, effet de la domination des hommes sur les femmes, toutes ces explications peuvent être avancées et ne s'excluent pas.

Le nazisme met fin aux travaux d'Hirschfeld, et l'on interne, sur la base du paragraphe 175, les hommes homosexuels en camp de concentration (Haerberle, 1981, Boisson, 1988). Les lesbiennes qui y sont internées ne le sont pas sous cette « étiquette ».

Cinquante ans après cette première enquête, Kinsey et ses collaborateurs publient les deux rapports sur le comportement sexuel de l'homme (1948) et sur celui de la femme (1954). L'ampleur des résultats (12 000 personnes interrogées, 1800 pages de texte et de tableaux) va bien au-delà de la fréquence des comportements homosexuels, mais ces données reçoivent un large écho public² (Guérin, 1955, Robinson, 1976, Gagnon, 1990). Le choix méthodologique de Kinsey repose sur la comptabilisation des orgasmes selon leurs différents modes d'obtention (la masturbation, les rêves nocturnes aboutissant à l'orgasme, les caresses hétérosexuelles, le coït hétérosexuel, les activités homosexuelles et les contacts sexuels avec les animaux). Sa vision de la sexualité comme « *une fonction biologique normale, acceptable, quelle que soit la forme sous laquelle elle se manifeste* » le conduit à refuser de penser en terme de catégories distinctes. Il propose un continuum entre hétérosexualité absolue et homosexualité exclusive, bornes extrêmes d'une échelle à sept positions qu'il construit pour classer un individu, échelle qui « *tient compte de son expérience sexuelle manifeste et/ou de ses réactions psychosexuelles* » (Kinsey, 1948, p. 807) ; cela l'entraîne à donner plusieurs résultats, et non un chiffre unique, sur la fréquence de l'homosexualité, pour les deux sexes. Il affirme même « *que l'on ne saurait évaluer le nombre d'homosexuels et d'hétérosexuels de notre univers* » (Kinsey, 1948, p. 815). « *L'expérience homosexuelle jusqu'à l'orgasme* » concerne 37 % des hommes et 13 % des femmes³. Si l'on considère la place des individus sur l'échelle H-H (entre 20 et 35 ans), 11 à 20 % des femmes et 18 à 42 % des hommes ont « *au moins une fraction d'homosexualité* ». Ils se situent de 1 à 6 sur cette échelle, zéro étant l'hétérosexualité exclusive ; 1 à 3 % des femmes et 3 à 16 % des hommes sont définis comme exclusivement homosexuels — 6 sur l'échelle — (Kinsey, 1954, pp. 446-448).

Kinsey, qui obtient ses données à partir « d'histoires de vie sexuelle » et qui ne croit pas à une division franche en deux catégories, ne peut se satisfaire d'un seul chiffre. C'est pourtant à lui qu'est attribué, inlassablement, le chiffre mythique de 10 % d'homosexuel/les. Ce pourcentage peut être considéré comme une véritable formation de compromis entre l'ensemble de ses données, supérieur au chiffre minimum d'homosexualité exclusive, mais bien inférieur au pourcentage d'activités homosexuelles au cours de la vie. Formation de compromis aussi entre ses détracteurs, et ils sont nombreux — surtout sur cette question⁴ —, et les mouvements

2. KINSEY, dans l'introduction de son chapitre sur les activités homosexuelles des hommes, revient sur les différentes évaluations de l'incidence de l'homosexualité antérieures à son travail qui « *varient depuis 0,1 %, chiffre fourni par le recrutement, jusqu'aux estimations de 10 % faites par certains psychanalystes et certains mâles homosexuels* » (KINSEY et alii, 1948, pp. 778-785).

3. Concernant l'activité homosexuelle des femmes, KINSEY déclare : « *La conséquence essentielle du mariage est de mettre un terme aux activités homosexuelles, ce qui en diminue les indices et les fréquences d'activités chez les femmes mariées* » (1954, p. 411). Ce mécanisme ne se retrouve pas chez les hommes.

4. Le psychanalyste américain Edmund BERGLER, par exemple, considère que ces résultats « *feront du mal sans servir la cause de la vérité scientifique* ». Son premier argument est que « *chaque homosexuel se verra offrir par ces*

homosexuels (re)naissants qui trouvent dans la statistique un soutien à leurs luttes pour les droits égaux (Guérin, 1955).

D'où vient ce chiffre ? Il est avancé une fois par Kinsey, dans une liste de différentes incidences concernant les hommes : « 10 % des mâles sont plus ou moins exclusivement homosexuels (i.e. catégorie 5 ou 6) pendant trois ans au moins, entre 16 et 56 ans » (1948, pp. 815-816, souligné dans le texte⁵). Cela ne s'applique qu'aux hommes, et plus précisément aux hommes « blancs », c'est une estimation limitée sur une période de temps (trois ans) pour une tranche d'âge précise. Pourtant, c'est ce chiffre qui a été retenu, s'il faut absolument trouver dans le texte même de Kinsey ce qui lui est attribué. Il est difficile de repérer les différentes occurrences de cette attribution depuis près de cinquante ans, et ce serait l'objet d'un autre travail⁶. Mais ce chiffre a incontestablement une portée politique, qu'on l'accepte ou qu'on le récuse. Cette obsession du comptage, où le nombre est le signe d'un danger social⁷, n'est pas sans évoquer, dans un autre domaine, l'idée de « seuil de tolérance aux étrangers », elle aussi exprimée en pourcentage, dont l'origine empirique (entre autres l'analyse de la marge de liberté résidentielle des Noirs à Chicago dans les années 20) a été oubliée. Son sens s'est modifié, passant du « seuil de tolérabilité » de certaines enquêtes à un large usage social qui naturalise, sous couvert de « science », les rapports sociaux (de Rudder, 1980, 1991⁸). Pour les homosexuel/les, au contraire, le nombre — qui fait la force — donne la possibilité de sortir de la pathologie⁹ et de la marginalisation, et tel semble être l'un des principaux intérêts de ce pourcentage pour les mouvements homosexuels. Se référer à ce chiffre leur permet de signifier leur existence sociale, de construire et d'exprimer une conscience de groupe sur une base quantifiée et, ainsi, de tenter d'échapper à la stigmatisation individuelle.

Aujourd'hui, alors que la pandémie du sida a donné une nouvelle impulsion et une nouvelle orientation aux enquêtes sur les comportements sexuels, qu'elles se situent dans une

résultats un argument 'irréfutable', 'statistique' et 'scientifique' pour entretenir et développer sa perversion sans en éprouver de sentiment conscient de culpabilité ». Il conclut : « *Dernier point, mais non le moins important, les conclusions psychologiques erronées de Kinsey se rapportant à l'homosexualité vont être utilisées par la politique et la propagande étrangères contre les États-Unis, une campagne de fausses rumeurs stigmatisera le pays tout entier, d'autant qu'il n'existe pas de statistiques ayant trait à d'autres pays et permettant de faire une comparaison* » (1955, pp. 230-231).

5. Les différents chiffres donnés par KINSEY vont de 37 % des hommes « *qui ont fait, pour le moins, quelques expériences homosexuelles qui ont conduit à l'orgasme, entre l'adolescence et la vieillesse* » à « *4 % qui sont exclusivement homosexuels durant leur vie, après la prime adolescence* » (KINSEY et alii, 1948, pp. 815-816, souligné dans le texte).

6. Dans une discussion sur cette question, Stuart MICHAELS souligne que ce chiffre est « *un nombre rond et simple, qui n'est ni "trop petit" ni "trop grand"*. Ceci évite à l'extrême de comptabiliser comme homosexuel quelqu'un qui n'a une telle activité que sporadiquement et de ne pas compter des personnes avec une large expérience homosexuelle qui ont aussi des expériences hétérosexuelles » (traduction). Il indique aussi que la mise en avant de ce 10 % est revendiquée par un des présidents du National Gay Task Force, Bruce Voeller, qui l'a estimé à partir des données de Kinsey, environ 13 % pour les hommes et 7 % pour les femmes, donc 10 % pour la population totale. Ce chiffre a été utilisé à la fin des années 70 par le mouvement gai pour démontrer que les gais et les lesbiennes sont partout (*We are everywhere*) (LAUMANN et alii, 1993, p. 289).

7. Les chercheurs de l'enquête sur les comportements sexuels aux États-Unis expliquent comment certains politiciens de droite se sont opposés à la mise en place d'enquêtes nationales sur les comportements sexuels, « *en grande partie parce qu'ils étaient convaincus que ces études aideraient à légitimer l'homosexualité en démontrant combien elle était fréquente. À cette époque, 1988-92, dans le même temps où ils refusaient d'accepter la notion largement admise que 10 % de la population était homosexuelle, ils craignaient que les enquêtes puissent aider à promouvoir cette idée ou même augmenter cette estimation à 20 %* » (traduction, LAUMANN et alii, 1994, p. 286).

8. « *Par le "seuil" (de tolérance) on affirme implicitement les contours d'une société française une et indivisible et l'on désigne plus clairement l'étranger comme un intrus. L'immigration est, par ce biais, présentée à la fois comme un phénomène anormal, voire pathologique, et comme une invasion* » (DE RUDDER, 1980, p. 9). On trouve d'ailleurs dans certains sondages qui visent à mesurer « l'antipathie » pour certains groupes une association de l'étranger et de l'homosexuel comme éléments indésirables. Dans les résultats d'un sondage sur « Les Français et l'homosexualité » les Arabes viennent en tête avec 25 % des répondants qui expriment leur « antipathie » pour ce groupe, suivis par les homosexuels avec 23 % ; les protestants et les Bretons récoltent respectivement 4 % et 2 % d'opinions « antipathiques ». (*Globe Hebdo*, 12-18 mai 1993). On peut s'interroger sur ces constructions catégorielles, qui non seulement présupposent l'existence en soi de telles catégories, mais de plus les présentent comme potentiellement détestables.

9. L'homosexualité a été rayée de la liste des maladies mentales, sous la pression du mouvement homosexuel, par l'American Psychiatric Association en 1974, et par l'Organisation Mondiale de la Santé en 1993 (révision décidée en 1990 et entrée en vigueur en 1993).

perspective sociologique ou épidémiologique, qu'en est-il des évaluations sur le « nombre d'homosexuel/les¹⁰ » ? Les enquêtes dans la « population générale » sont censées représenter l'ensemble de ses composantes, dans leur diversité. Face à l'infection à VIH, leur but est aussi de rendre compte des comportements des groupes les plus touchés par le virus, à l'heure actuelle, et d'estimer l'importance des pratiques à risque. Ainsi, une attention particulière est portée aux comportements homosexuels masculins, à leur incidence dans l'échantillon et à leur description précise. Alors que des enquêtes antérieures, comme celle menée en France par Pierre Simon en 1972, pouvaient considérer comme rapport sexuel uniquement les coïts hétérosexuels et appréhender les relations homosexuelles par quatre questions à la fin du questionnaire¹¹, les enquêtes récentes donnent un statut « légitime » aux pratiques homosexuelles¹². Pour autant, la question du nombre s'est-elle éclaircie ? L'enquête sur les comportements sexuels en France (Spira, Bajos *et alii*, 1993) donne les résultats suivants : 4,1 % des hommes et 2,6 % des femmes interrogés déclarent avoir eu au moins un partenaire de même sexe au cours de leur vie. (Ils sont 4 % et elles sont 2,5 % à avoir eu des relations avec des partenaires des deux sexes, ce qui indiquerait des pourcentages d'homosexualité « exclusive » de l'ordre de 0,1 %.) Ces chiffres tombent à 1,4 % pour les hommes et à 0,4 % pour les femmes pour les cinq dernières années et à 1,1 et 0,3 % pendant les 12 mois précédant l'enquête. Il faut noter de fortes variations selon l'âge et le lieu d'habitat. Ainsi, 10,6 % des hommes de 30 à 34 ans et 14,8 % des femmes de 35 à 39 ans habitant l'agglomération parisienne ont eu au moins un partenaire de même sexe au cours de leur vie. Ces chiffres sont, dans leur globalité, au dire même des auteurs, comparables à ceux donnés par l'enquête de Simon (5 % des hommes et 2 % des femmes ont eu des rapports homosexuels au cours de leur vie), ainsi qu'aux enquêtes étrangères récentes. L'enquête réalisée en Grande-Bretagne donne aussi plusieurs estimations : 6,1 % des hommes et 3,4 % des femmes ont déclaré au moins une expérience homosexuelle au cours de leur vie¹³ ; 3,5 % des hommes et 1,7 % des femmes ont eu au moins un partenaire du même sexe au cours de leur vie, 1,4 % des hommes et 0,6 % des femmes pendant les cinq dernières années et 1,1 % des hommes et 0,4 % des femmes dans la dernière année (Wellings *et alii*, 1994, p. 187). L'enquête états-unienne propose, elle aussi, des chiffres diversifiés selon la période considérée pour celles et ceux qui ont eu des partenaires de même sexe : depuis l'âge de 18 ans, 4,9 % des hommes et 4,1 % des femmes ; pendant les cinq dernières années, 4,1 % des hommes et 2,2 % des femmes, et pour l'année précédente 2,7 % des hommes et 1,3 % des femmes (Laumann *et alii*, 1994, p. 303). Ces résultats, dans des pays différents et avec des méthodologies variées mais proches, sont congruents. Ils sont loin du mythique taux de 10 % et plus loin encore des chiffres donnés par Kinsey. Représentativité des échantillons, évolution des comportements, problème de sous-déclaration ? Pour expliquer les variations et les stabilités entre plusieurs

10. Je ne parle pas dans cet article des différentes enquêtes sur les homosexuel/les appréhendés comme groupe, auto-identifiés si l'on peut dire, qui nous informent sur la diversité de leurs modes de vie et pratiques (y compris sur la fréquence de leurs éventuelles relations hétérosexuelles), mais non sur leur pourcentage dans la population. Dans son article de 1981, « Les vertus de la banalité », Michael Pollak recense 14 études de ce type depuis 1950 (dont deux des plus récentes concernent aussi les lesbiennes). Il faut, au moins pour la France, y ajouter le Rapport Gai paru en 1984, ainsi que l'ensemble des enquêtes sur les hommes homosexuels, motivées par le sida, qu'il a menées avec Marie Ange SCHILTZ depuis 1985 (POLLAK, 1988, POLLAK et SCHILTZ, 1991). Je ne considère pas non plus ici les diverses études épidémiologiques sur les hommes homosexuels dans le contexte du sida, pour les mêmes raisons. Pour une analyse des constructions de l'épidémiologie, voir OPPENHEIMER (1988).

11. Pour une analyse détaillée de la place de l'enquête de SIMON *et alii* parmi celles qui l'ont précédée ou qui l'ont suivie et des présupposés de ces enquêtes, voir FELDMAN (1975), LHOMOND (1991b), GIAMI (1991).

12. Les enquêtes récentes prises en compte dans cet article (*cf.* tableau récapitulatif en annexe) portent sur de larges échantillons nationaux représentatifs de la population adulte. J'ai choisi trois d'entre elles (France, Grande-Bretagne, États-Unis) pour des raisons d'accessibilité, ne prenant pas ici en compte celles effectuées en Europe du Nord par exemple. Il n'existe, à ma connaissance, aucune enquête nationale de ce type, ni au Canada, ni au Québec. (Celle de KING *et alii*, *Étude sur les jeunes canadiens face au sida*, Université Queen's à Kingston, 1988, porte sur les jeunes de 11 à 21 ans.) De plus, je m'intéresse ici aux chiffres sur les pratiques homosexuelles, et non à l'attraction pour le même sexe, qui serait l'objet d'une autre discussion.

13. « L'expérience sexuelle » est définie dans le questionnaire comme « tout contact avec une autre personne que vous considérez comme sexuel (cela peut être juste embrasser ou caresser, ou un rapport sexuel ou n'importe quelle autre forme de sexualité) » (traduction) alors qu'avoir eu un partenaire implique un contact génital. (WELLINGS *et alii*, 1994, p. 181.)

enquêtes, avant de rapporter ces variations aux comportements mesurés eux-mêmes ou à leur déclaration, il faut comparer les outils¹⁴.

La structure du questionnaire (le nombre, le type et la place des questions posées), le vocabulaire utilisé, qui sont liés à une conceptualisation de la sexualité, homo comme hétérosexuelle, le mode de constitution de l'échantillon (par quota, aléatoire, etc.), les modalités de passation de l'enquête (interview en face-à-face, au téléphone, par questionnaire auto-administré, etc.), sont autant d'éléments qui influent sur le type de données que l'on recueille. Ainsi le travail de Kinsey n'est pas basé sur un échantillon probabiliste, et peut être considéré comme non représentatif au sens statistique classique : pourtant, il interroge des segments de la population qui échappent toujours aux autres enquêtes (membres de la pègre, prostituées, prisonniers, etc.). De plus, sa technique d'entretien refuse le questionnaire standardisé et cherche, en les considérant comme banales, à obtenir des déclarations sur les comportements socialement stigmatisés, voire illégaux. Ces différences méthodologiques peuvent en partie expliquer l'écart entre ses données et les études postérieures. Néanmoins, si l'on exclut le travail de Kinsey, on trouve une surprenante stabilité des chiffres. Ainsi, les deux enquêtes françaises, à plus de 20 ans d'intervalle, l'une motivée par la contraception et l'avortement, la seconde par le sida, avec une méthodologie qui diffère sur presque tous les points précités, recueillent sensiblement les mêmes chiffres. Pendant cette période, l'acceptation sociale de l'homosexualité telle qu'elle est — mal — mesurée dans les sondages d'opinion, est passée de 24 % de gens considérant que l'homosexualité est « une manière comme une autre de vivre sa sexualité » en décembre 1973 (SOFRES/*L'Express*) à 70 % en mai 1993 (IFOP/ *Globe Hebdo*). Ce qui rend difficilement tenable la seule hypothèse de la persistance d'un « tabou », d'une homosexualité « peu avouable », que Simon proposait pour expliquer la faiblesse de ses chiffres (Simon *et alii*, 1972, p. 269). Néanmoins, comme le rappellent les auteurs de l'enquête états-unienne, « la vision très négative de l'homosexualité, largement répandue, informe et les comportements et nos tentatives de les mesurer » (traduction, Laumann *et alii*, 1994). Est-ce à dire que, même comme estimations minimales, ces chiffres sont « justes » dans leur étrange constance ? Ne trouve-t-on pas, en arrière-fond, l'idée d'une invariance dans le temps et l'espace du nombre d'homosexuel/le/s, idée chère à Hirschfeld ? Ces chiffres récents ont été critiqués dans la presse homosexuelle, considérés comme « informations étranges » qui « réduisent la représentation des gais et des lesbiennes » (*La lettre de Gai-Pied*, mai 1993), ce, en France comme dans d'autres pays publiant aujourd'hui des enquêtes similaires.

La question du nombre n'est-elle pas, en fait, une mauvaise question, malgré sa récurrence, aussi erronée que celle des causes et tout aussi prégnante ? De plus, ces deux questions ne sont-elles pas d'une certaine manière liées ? La volonté de compter et celle de prouver la « naturalité » de l'homosexualité, la tentative d'ancrer dans le corps l'origine et la preuve de l'inversion¹⁵ — dans la biologie, dirait-on aujourd'hui — et celle de comptabiliser celles et ceux qui présentent de telles « marques », nous renvoie à l'application de la statistique aux sciences sociales, à son origine biométrique et eugéniste (Desrosières, 1985). Il est nécessaire de noter que sur la question de l'innéité de l'homosexualité, ainsi que sur l'importance de connaître la proportion d'homosexuels, les positions du groupe dominant et celles d'une fraction des homosexuels se rejoignent, même si leurs objectifs divergent¹⁶. Comme Hirschfeld et le WHK, LeVay et une partie non négligeable du mouvement gai veulent asseoir la « normalité » et l'acceptation sociale de l'homosexualité sur la base d'une détermination biologique¹⁷. Si les

14. Pour une présentation synthétique des différentes enquêtes citées, voir le tableau récapitulatif en annexe.

15. Jacques CORRAZE, dans son *Que sais-je ? L'homosexualité* (1982), toujours réédité, consacre un chapitre aux « facteurs générateurs de l'homosexualité » qui comprend, outre « les profils familiaux », la « mise en évidence directe des facteurs génétiques », « les constitutions homosexuelles » et « les anomalies hormonales ».

16. Signalons néanmoins qu'une partie des conservateurs, opposés à l'homosexualité, pensent qu'elle est un péché et donc de ce fait un choix.

17. Ce type de position naturaliste est analysée par Nicole MATHIEU comme un mode de conceptualisation du sexe et du genre où « le genre traduit le sexe ». Dans les mouvements homosexuels récents, les conceptualisations sont variées et l'on trouve, cohabitant avec la précédente, celle où « le genre symbolise le sexe » et celle où « le genre construit le sexe » (MATHIEU, 1989). Pour une analyse des présupposés essentialistes dans les recherches sur les gais et l'épidémie du sida, voir le travail de LEVINE (1992).

moyens mis en œuvre pour tenter de mesurer un tel déterminisme se sont sophistiqués depuis la fin du XIX^e siècle, la perspective n'a pas changé (et la propre homosexualité affirmée d'Hirschfeld ou de LeVay est censée les dédouaner de préjugés anti-homosexuels, si elle ne les protège pas d'un certain sexisme¹⁸). On assiste à un retour en force du naturalisme (bien qu'il n'ait jamais cessé d'être agissant), et la facilité avec laquelle certains homosexuels l'adoptent aujourd'hui, comme un moyen de forcer la reconnaissance sociale et d'obtenir des droits, montre leur oubli de l'histoire, leur méconnaissance des rapports sociaux, et une certaine naïveté politique. Si « *des opprimés vient la contestation radicale qu'on puisse penser le monde en termes d'essence* » (Guillaumin, 1981), une fraction d'entre eux continuent à croire que cette essence existe, et à la chercher dans les gènes ou les hormones.

Le groupe des homosexuel/les peut sans doute être différencié d'autres groupes minoritaires et dominés¹⁹. Contrairement aux femmes, avec qui ils partagent le statut de minorité sociologique, ils sont une minorité statistique ; de plus, ils sont inscrits dans les rapports sociaux d'abord en tant qu'hommes ou femmes. Contrairement aux groupes « ethniques », ils ne peuvent se revendiquer d'aucune « origine », d'aucun lieu géographique, d'aucun État, qui fonderait leur légitimité personnelle et collective. Leur famille elle-même a toutes les chances d'être hétérosexuelle. Il leur reste, pour asseoir une conscience de groupe, le recours à l'histoire de l'homosexualité, de la persécution et de la résistance (avec le risque de faire appel à de mythiques âges d'or, Athènes ou les Amazones), la référence à une certaine culture et la dynamique des mouvements gais et lesbiens qui contribuent à faire émerger cette histoire et à construire cette culture²⁰. Dans cette perspective, le fait de pouvoir se compter, et de pouvoir compter sur le nombre, constitue un enjeu beaucoup plus politique que strictement scientifique, pour les homosexuel/les eux-mêmes comme pour ceux qui leur refusent une quelconque reconnaissance sociale. Quant aux chercheurs, il serait illusoire de croire à leur totale neutralité dans ce débat²¹. Il est nécessaire de s'interroger sur l'usage des chiffres récents, dans le contexte social de leur publication, et en particulier en ce qui concerne le sida. Par exemple, l'estimation du nombre de séropositifs est en partie construite sur la base des résultats des enquêtes sur les comportements sexuels. Ainsi, pour connaître le nombre probable de séropositifs dans un groupe de transmission donné, on rapporte le taux de prévalence estimé du VIH dans ce groupe (ici les hommes homosexuels) au nombre d'individus de ce groupe, tel que le mesurent les enquêtes. Si cette mesure du nombre d'homosexuels baisse — le taux de prévalence restant, lui, constant — le nombre probable de séropositifs diminue en ce qui concerne ce mode de transmission²². On voit les implications pratiques, en terme d'orientation et d'ampleur de

18. De la même manière qu'HIRSCHFELD ne cherchait à comptabiliser les homosexuels que dans la population masculine, LEVAY ne s'intéresse qu'à l'hypothalamus des hommes (1991), bien que travaillant sur les différences cérébrales entre les sexes (1994). En ce qui concerne les « causes » comme le nombre, les lesbiennes sont très souvent oubliées ou négligées. Il est vrai qu'au bout du compte, elles restent socialement des femmes et que, comme telles, elles n'échappent que partiellement au contrôle social auquel les femmes sont soumises. Les lesbiennes sont aussi, en général, moins sensibles aux sirènes du naturalisme, ayant, si j'ose dire, « déjà donné ».

19. Les homosexuel/les ont d'ailleurs rarement été pris en compte dans les travaux sociologiques sur les groupes minoritaires en général, alors qu'ils l'ont été beaucoup plus souvent dans ceux sur la déviance.

20. Une des tendances que l'on peut observer actuellement dans la communauté homosexuelle peut être analysée comme une forme de revendication quasi « ethnique ». La mixité prend une allure d'évidence, déniait le fait que les intérêts collectifs des lesbiennes sont rarement pris en compte dans des mouvements largement dominés par des hommes, fussent-ils gais. La volonté de légaliser des unions entre personnes de même sexe, voire de fonder une famille — au sens propre (celui d'un couple avec enfant) et non au sens d'une vision métaphorique de l'ensemble des liens non institutionnels qui unissent des individus qui se sont choisis — prend le pas sur l'analyse des institutions sociales (l'hétérosexualité, le mariage et la procréation). Cela montre la tentation de recourir aux formes socialement reconnues de regroupement et signale, d'une certaine manière, le relatif échec des analyses critiques et des propositions politiques des mouvements féministes et homosexuels des années 70.

21. « *Les personnes engagées dans les études sociales ou culturelles, qui s'intéressent en tant que chercheurs à la sexualité, à l'usage de drogue, à la pauvreté, à l'ethnicité ou aux femmes sont souvent aussi marginaux dans leur milieu professionnel que le sont les personnes qu'ils étudient dans la société dans laquelle ils vivent. Certains chercheurs sont membres des groupes qu'ils étudient. [...] Ils savent, directement — ou indirectement, que la science a été un élément important du système de contrôle social comme de la construction de la réalité sociale* » (traduction, GAGNON, 1992, p. 34).

22. Ainsi, en France, les résultats de l'enquête sur les comportements sexuels ont conduit, avec d'autres données, à une révision à la baisse de l'estimation du nombre de séropositifs (*Libération*, 10-11 avril 1993).

l'action des pouvoirs publics face à l'épidémie, ce que ne manquent pas de souligner les associations de lutte contre le sida.

Reprenons la phrase de Larry Kramer citée au début de ce texte : « *Clinton se bougera pour 10 % de la population, mais pas pour 1 %.* » Il énonce sous forme de crainte ce qu'affirment comme une évidence les conservateurs américains. Dans cette perspective, la fin de la discrimination et l'obtention de droits égaux seraient dépendants de l'importance numérique du groupe considéré, perspective moralement contestable, politiquement discutable, mais pratiquement assez réaliste. La question est celle de la définition d'un groupe minoritaire, qu'une évaluation strictement quantitative ne saurait donner. Il est des groupes numériquement faibles qui sont en position de domination (l'aristocratie sous l'Ancien Régime, les Blancs dans l'Afrique du Sud de l'apartheid par exemple) et, inversement, des groupes statistiquement majoritaires qui sont sociologiquement et politiquement minoritaires (les femmes en sont l'exemple le plus frappant). Une vision purement comptable évacue, voire nie, les rapports sociaux qui fondent un groupe comme minoritaire, c'est-à-dire le fait d'être mis dans une situation sociale dominée (Guillaumin, 1985). C'est cette position sociale dominée, cette situation d'être toujours discréditable, pour reprendre dans une autre perspective l'expression de Goffman (1975), qui construit les homosexuel/les comme un groupe minoritaire au sens sociologique. L'objectif de connaissance, ce que la science est censée poursuivre, est moins le dénombrement le plus précis possible des homosexuel/les — comptage rendu toujours aléatoire par la discrimination même — que l'analyse des mécanismes de la domination, condition nécessaire mais jamais suffisante à la transformation des rapports sociaux.

Brigitte LHOMOND

Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)
Groupement scientifique 'Santé'
162, avenue Lacassagne
69003 Lyon, France

RÉSUMÉ

Différentes estimations du nombre d'homosexuel/les ont été produites par les enquêtes sur les comportements sexuels, dans divers pays, depuis près d'un siècle et, récemment, en lien avec l'épidémie de sida. Cette question du nombre, qui concerne à la fois les homosexuel/les qui y cherchent une force et l'ensemble social qui peut craindre un danger, est plus politique que scientifique. Elle s'articule à la question des « causes » de l'homosexualité et au statut des homosexuel/les comme membres d'un groupe minoritaire, statistiquement et sociologiquement.

SUMMARY

Various estimates of the number of homosexuals have come out of surveys on sexual behavior in different countries over almost a century, and more recently in relation to the AIDS epidemic. The question of numbers, which is a concern to both homosexuals who are seeking strength in numbers and society in general which may feel threatened, is more political than scientific. It is linked to the question of the "causes" of homosexuality and the status of homosexuals as members of a minority group, both statistically and sociologically.

RESUMEN

Diferentes estimaciones del número de homosexuales fueron reveladas por las investigaciones sobre los comportamientos sexuales, en diversos países, desde hace aproximadamente un siglo y, recientemente, en relación con la epidemia de sida. Este problema del número, que concierne a la vez a los homosexuales que allí buscan una fuerza y al conjunto social que puede temer un peligro, es más político que científico. Él se articula al problema de las causas de la homosexualidad y al estatuto de los homosexuales como miembros de un grupo minoritario, desde el punto de vista estadístico y sociológico.

BIBLIOGRAPHIE

- BEJIN, André & POLLAK, Michael (1977), « La rationalisation de la sexualité », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LXII, pp. 105-125.
BOZON, Michel & LÉRIDON, Henri (éd.) (1993), *Population, Sexualité et sciences sociales*, n° 5.

- BERGLER, Edmund (1955), « L'homosexualité et le rapport Kinsey » in *Les homosexuels vus par eux-mêmes et par leurs médecins*, Paris, Corrèa Buchet/Chastel, pp. 205-233.
- BOISSON, Jean (1988), *Le triangle rose*, Paris, Laffont.
- CAVAILHES, Jean, DUTEY, Pierre & BACH-IGNASSE, Gérard (1984), *Rapport gai. Enquête sur les modes de vie homosexuels*, Paris, Personna.
- DE RUDDER-PAURD, Véronique (1980), « La tolérance s'arrête au seuil », *Pluriel*, n° 21, pp. 3-13.
- DE RUDDER, Véronique (1991), « "Seuil de tolérance" et cohabitation pluriethnique » in P.A. Taguieff éd., *Face au racisme 2*, Paris, La Découverte, pp. 155-166.
- DESROSIÈRES, Alain (1985), « Histoires de forme : statistiques et sciences sociales avant 1940 », *Revue française de sociologie*, XXVI, pp. 277-310.
- FELDMANN, Jacqueline (1975), « Les rapports nationaux sur les comportements sexuels : un exemple de deux types d'interaction sciences-société », *Archives européennes de sociologie*, XVI, pp. 95-110.
- FREUD, Sigmund (1962), *Trois essais sur la théorie de la sexualité*, Paris, Gallimard, (éd. orig. 1905).
- GAGNON, John (1990), « Gender Preference in Erotic Relations : the Kinsey Scale and Sexual Scripts », in Mc Whirter, Sanders and Reinisch ed., *Homosexuality/Heterosexuality : Concepts of Sexual Orientation*, N.Y, Oxford University Press, pp. 177-207.
- GAGNON, John (1992), « Epidemics and Researchers : AIDS and the Practice of Social Studies », in Herd, Gilbert & Lindenbaum, Shirley ed., *The Time of AIDS. Social Analysis, Theory, and Method*, London, Sage, pp. 27-40.
- GIAMI, Alain (1991), « De Kinsey au sida : l'évolution de la construction du comportement sexuel dans les enquêtes quantitatives », *Sciences sociales et santé*, vol. IX, n° 4, pp. 23-55.
- GOFFMAN, Ervin (1975), *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuit (éd. orig. 1963).
- GUÉRIN, Daniel (1955), *Kinsey et la sexualité*, Paris, Julliard.
- GUILLAUMIN, Colette (1981), « Femmes et théories de la société : remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimées », *Sociologie et Sociétés*, vol. XIII, n° 2, pp. 19-31.
- GUILLAUMIN, Colette (1985), « Sur la notion de minorité », *L'Homme et la Société*, n° 77-78, pp. 101-109.
- HAEBERLE, Erwin J. (1981), « Swastika, Pink Triangle and Yellow Star. The Destruction of Sexology and the Persecution of Homosexuals in Nazi Germany », *Journal of Sex Research*, vol. 17, n° 3, pp. 270-287.
- JUTEAU-LEE, Danièle (1981), « Visions partielles, visions partiales : visions (des) minoritaires en sociologie », *Sociologie et Sociétés*, vol. XIII, n° 2, pp. 33-37.
- KINSEY, Alfred C., POMEROY, Wardell B. & MARTIN, Clyde E. (1948), *Le comportement sexuel de l'homme*, Paris, éd. du Pavois (éd. orig. 1948).
- KINSEY, Alfred C., POMEROY, Wardell B., MARTIN, Clyde E. & GEBHARD, Paul H. (1954), *Le comportement sexuel de la femme*, Paris, Amiot Dumont (éd. orig. 1953).
- KRAMER, Larry (1978), *Faggots*, New York, Penguin.
- LAUMANN, Edward O., GAGNON, John H., MICHAEL Robert T. & MICHAELS, STUART (1994), *The Social Organization of Sexuality, Sexual Practices in United States*, Chicago and London, The University of Chicago Press.
- LAURITSEN, John & THORSTAD, David (1974), *The Early Homosexual Rights Movement (1864-1935)*, New York, Times Change Press.
- LEVAY, Simon (1991), « A Difference in Hypothalamic Structure between Heterosexual and Homosexual Men », *Science*, n° 253, pp. 1034-1037.
- LEVAY, Simon (1994), *Le cerveau a-t-il un sexe ?*, Paris, Flammarion, (éd. orig. 1993).
- LEVINE, Martin P. (1992), « The Implication of Constructionist Theory for Social Research on the AIDS Epidemic Among Gay Men » in HERD, Gilbert & LINDENBAUM, Shirley ed., *The Time of AIDS. Social Analysis, Theory, and Method*, London, Sage, pp. 185-198.
- LHOMOND, Brigitte (1991 a), « Mélange des genres et troisième sexe », in HURTIG, Marie Claude, KAIL, Michèle et ROUCH, Hélène, éd., *Sexe et genre*, Paris, éd. du CNRS, pp. 109-114.
- LHOMOND, Brigitte (1991 b), « Les enquêtes sur les comportements sexuels, de Kinsey au Rapport gai », *Actes du colloque Homosexualités et sida*, Lille, Cahiers Gai Kitsch Camp, pp. 41-51, republié dans *Sociétés*, n° 39, 1993, pp. 29-35.
- MATHIEU, Nicole (1989), « Identité sexuelle/sexe/de sexe ? » in DAUNE-RICHARD, Anne-Marie, HURTIG, Marie-Claude & PICHEVIN, Marie-France, éd., *Catégorisations de sexe et constructions scientifiques*, Aix-en-Provence, Université de Provence, pp. 109-147, republié dans MATHIEU N. (1991), *L'anatomie politique*, Paris, Côté-femmes.
- OPPENHEIMER, Gerald M. (1988), « In the Eye of a Storm : The Epidemiological Construction of AIDS », in FEE, Elizabeth & FOX, Daniel M. ed, *AIDS, The Burden of History*, Berkeley, University of California Press, pp. 267-300.
- PLUMMER, Kenneth ed. (1981), *The Making of the Modern Homosexual*, London, Hutchinson.
- POLLAK, Michael (1981), Les vertus de la banalité, *Le Débat*, n° 10, pp. 132-143.
- POLLAK, Michael (1988), *Les homosexuels et le sida. Sociologie d'une épidémie*, Paris, A. M. Métailié.
- POLLAK, Michael et SCHILTZ, Marie Ange (1991), *Six années d'enquêtes sur les homo- et bisexuels masculins*, Paris, Rapport à l'ANRS.
- ROBINSON, Paul (1976), *The Modernization of Sex*, New York, Harper & Row.
- SIMON, Pierre, GONDONNEAU, Jean, MIRONIER, Lucien, DOURLLEN-ROLLIER, Anne Marie (1972), *Rapport sur le comportement sexuel des Français*, Paris, Julliard/Charron.
- SPIRA, Alfred, BAJOS, Nathalie & le groupe ACSF (1993), *Les comportements sexuels en France*, Paris, La Documentation française.
- WELLINGS, Kaye, FIELD, Julia, JOHNSON, Anne M., & WADSWORTH, Jane (1994), *Sexual Behavior in Britain*, London, Penguin.
- WOLFF, Charlotte (1986), *Magnus Hirschfeld, a Portrait of a Pioneer in Sexology*, London, Quartet Books.

TABLEAU RÉCAPITULATIF
Description des principales enquêtes sur les comportements sexuels citées et pourcentages de rapports homosexuels

Enquête	Population enquêtée âge/nombre	Échantillon	Mode d'administration	Lieu de l'enquête	Date de l'enquête	% ayant des rapports homosexuels au cours de la vie		% pendant les 5 ans passés		% au cours de l'an dernier	
						H	F	H	F	H	F
Kinsey <i>et alii</i> , 1948, 1954	5-90 ans (12214)	non probabiliste	face-à-face interview	États-Unis	1938-1947	37	13	-	-	-	-
Simon <i>et alii</i> , 1972	20-65 ans et + (2625)	quotas	face-à-face et auto- administré	France	1970	5	2	1	1	1*	-
ACSF (Spira <i>et alii</i> , 1993)	18-69 ans (20055 dont 4820 « longs »)	aléatoire	téléphone	France	1991-92	4,1	2,6	1,4	0,4	1,1	0,3
Wellings <i>et alii</i> , 1994	16-59 ans (18876)	aléatoire	face-à-face et auto- administré	Grande-Bretagne	1990-91	3,5	1,7	1,4	0,6	1,1	0,4
Laumann <i>et alii</i> , 1994	18-59 ans (3432)	aléatoire	face-à-face	États-Unis	1992	4,9**	4,1**	4,1	2,2	2,7	1,3

* depuis moins d'un an

** depuis l'âge de 18 ans